



« Vinum aqua miscere »

Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Loir - Braye et Dême
18, Rue du Pineau d'Aunis
72340 – La Chartre sur Le Loir
Tel : 02.43.38.16.00



« Citius, Altius, Fortius – Communiter »

Communiqué

Cette année 2023 a marqué un grand tournant dans l'histoire de notre syndicat avec la gestion en régie directe de notre structure, lequel est géré par la Communauté de Communes Loir Lucé Bercé grâce à la convention passée avec cet établissement.

En 2024, notre syndicat pourra puiser dans la devise olympique toutes les vertus propres à améliorer son service auprès de chacun : encore plus vite dans la résolution des incidents, plus haut dans l'efficacité et encore plus fort dans la recherche optimisée du rendement de notre réseau. Il nous faudra réaliser ces objectifs à l'image sportive bien entendu ensemble avec les syndicats voisins pour sécuriser au mieux la fourniture en eau auprès de chacun de nos usagers.

Les mois écoulés en ont ouvert la voie avec l'élaboration du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) réalisé avec le Cabinet Gétudes Consultants pour un montant de 3920 €.

Notre souci de préserver la ressource en eau, s'est poursuivi ces derniers mois avec le remplacement de plusieurs canalisations fuyardes et de branchements, tout d'abord à La Chartre sur Le Loir, rue Claude Debussy (26 194 €) puis sur la Commune déléguée de La Chapelle Gaugain, entre la rue du Bignon et La Berthellière (188 271 €).

La problématique du Chlorure de Vinyle Monomère est toujours d'actualité sur notre territoire. C'est pourquoi la canalisation et des branchements ont été remplacés sur la Commune de Marçon du lieu-dit La Conillère à La Guénairie (186 060 €).

Un vaste projet a également été initié lors de l'exercice écoulé avec l'engagement d'une étude visant à élaborer l'inventaire du patrimoine des réseaux, sans oublier la sectorisation et la mise en place du nouveau schéma directeur eau potable de notre territoire. Cette opération devrait bénéficier d'un concours financier de l'Agence de l'Eau de l'ordre de 70%.

L'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage « AMO », M. Olivier GROFF a été retenu pour cette étude qui se déploiera tout au long de l'année 2024.

7 réunions seront programmées en la matière en présence de l'AMO, des représentants du SMAEP Loir Braye et Dême, de la CC Loir Lucé Bercé, des services du Conseil Départemental de la Sarthe, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de l'Agence Régionale de Santé et de la Direction Départementale des Territoires.

Comme vous pouvez le constater, vos délégués s'efforcent de répondre aux attentes quotidiennes tout en s'efforçant de préparer au mieux l'avenir à moyen et long terme.

Vous l'aurez deviné l'enthousiasme du Comité Syndical est toujours de mise. Notre credo comme depuis le début de ce mandat, est de vous apporter un service public de qualité en toutes circonstances et si possible au meilleur coût malgré un contexte inflationniste exceptionnel que nous n'avions pas connu depuis ces trente dernières années.

Le Président, Jean-Claude ROUILLARD, l'ensemble des délégués du Comité Syndical ainsi que tous les collaborateurs du Syndicat se tiennent à votre disposition pour toutes les informations complémentaires que vous jugeriez utiles, et vous souhaitent ainsi qu'à tous vos proches, à l'aube de ces jeux qui ont lieu à Paris 100 ans plus tard, d'excellentes fêtes.

Puisse la nouvelle année apporter à chacun d'entre nous, santé, réconfort pour y puiser force, énergie dans la meilleure atmosphère possible.